



**Conseil d'établissement 2018-2019
LE LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018**

à 18h30, au salon du personnel, situé derrière la bibliothèque

PROCÈS VERBAL

1. Prise des présences et vérification du quorum
 - 1.1. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Arsenault agira comme secrétaire pour la séance.

		PRÉSENT	ABSENT
MEMBRES PARENTS	Geneviève Bordeleau	X	
	Mylène Arsenault	X	
	Caroline Chartrand	X	
	Nicolas Reichenbach	X	
	Keith Young	X	
	Melanie Labelle		x
	Maude Labelle	x	
MEMBRES DU PERSONNEL	Annie-Claude Desroches	X	
	Andréanne Borduas	X	
	Diane Pitre-Gauvin		x
	Janine Préfontaine	x	
	Cindy Bernier		x
	Daphney Belfond	x	
	Julie Pietracoup	x	
	Jérémie Pelbois-Martineau	x	
MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ			
Invite Fondation	Cynthia Coutya	x	
DIRECTION (EX OFFICIO)	Isabelle Boivin	X	
DIRECTION ADJOINTE (EX OFFICIO)	Guillaume Smith-Desbiens	X	

2. Présentation des membres
3. Fondation (information)
 - 3.1. Mme Cynthia Coutya de la fondation nous présente les orientations pour la campagne de cette année. Le Slogan est « Plus que jamais ». L'objectif de la campagne est de soutenir et bonifier l'expérience éducative à VMR.
 - 3.2. Mme Coutya quitte.
4. Période de questions du public (15 minutes)
 - 4.1. Aucun membre du public n'était présent
5. Adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
 - 5.1. Le point 13 est devancé au point 3.
 - 5.2. Ajout dans questions diverses des points touchant le sujet de Brault et Bouthillier, Google Éducation, et du comité EHDA.
 - 5.3. Mme Andréanne Borduas propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyée par M. Jérémie Pelbois-Martineau.
6. Élections et Nomination – CE 2018-2019 membres
 - 6.1. Élections: président, vice-président, trésorier, secrétaire
 - 6.2. Mme Genevieve Bordeleau est élue comme présidente par acclamation.
 - 6.3. M. Nicolas Reichenbach est élu comme vice-président par acclamation.
 - 6.4. M. Keith Young est élu comme trésorier par acclamation.
 - 6.5. Mme Mylène Arsenault, Mme Caroline Chartrand et Mme Melanie Labelle se partageront la tâche de secrétaire à tour de rôle.
 - 6.6. Nomination des membres de la communauté
 - 6.7. Une seule candidature : Mme Marie-Hélène Pageau du club de karaté sportif. Mme Bovin fait la lecture de la lettre écrite par Mme Pageau. La nomination est acceptée à l'unanimité.
7. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 mai (5 minutes)
 - 7.1. Au point 9.2, il y a une correction. On doit lire M. Keith Young et Mme Marie Mineau.
 - 7.2. Mme Daphney Belfond propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai et est appuyée par M. Nicolas Reichenbach.
8. Lecture et adoption de l'assemblée générale du 6 septembre (5 minutes)
 - 8.1. Ce point est remis à la séance du 5 Novembre.
9. Suivi aux procès-verbaux (10 minutes)
 - 9.1. *Espace Jaser : Nous avons reçu une lettre de Mme Gingras des ressources matérielles de la CSMB qui nous annonce qu'elle quitte ses fonctions. L'architecte pour notre projet demeure toutefois le même. On appréhende donc quelques délais. Selon l'architecte, à la suite de la complétion de la maçonnerie, on procédera à l'installation de la structure de jeux et du terrain gazonné dans la cour d'école. Le module de bois sera aussi remplacé. On entamera la phase 2 par la suite.*



École Saint-Clément-Est Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



- 9.2. *Traiteur : Le délai de commande est amélioré et les menus changés.*
- 9.3. *Les activités parascolaires : Les organismes Pro active, Karaté sportif et le soccer continuent d'offrir leurs activités cette année.*
10. Adoption des Règles de régie interne
 - 10.1. Numérotation à changer 14.1 devient 13.1.
 - 10.2. M Jérémie Pelbois-Martineau propose l'adoption des règles de régie interne et est appuyé par Mme Annie-Claude Desroches.
11. Démarche de révision du Projet éducatif
 - 11.1. Une mise à jour sera faite de notre projet éducatif afin d'être conforme au PEVR de la CSMB.
12. Matériel didactique (information)
 - 12.1. La facturation est à venir dans les prochains jours. Une seule facturation sera dorénavant envoyée aux parents.
13. Activités intégrées (information)
 - 13.1. La directive du ministère sur le principe de gratuité est présentée. Dorénavant, toutes les activités intégrées doivent être gratuite. Une subvention de 37,23\$ est octroyée par élève. De ce montant, 9,25\$ doit être une activité culturelle. Selon le portrait des activités de l'an passé, le transport est le plus coûteux. Les activités qui se vivent à l'école sont beaucoup plus rentables. La fondation propose de faire une campagne spéciale pour les activités intégrées. La direction va vérifier auprès de l'avocat du secrétariat général de quelle façon on peut solliciter la fondation pour une subvention.
14. Location des locaux-tutorat et activités parascolaires (approbation)
 - 14.1. *Approuvé à l'unanimité, sur proposition de Mme Andréanne Borduas qui est appuyée par Mme Maude Labelle.*
15. Information du service de garde
 - 15.1. Mme Pitre étant absente, Mme Boivin nous mentionne qu'il y a une forte fréquentation du service de garde cette année. Une sortie doit être ajoutée le 14 novembre. Mme Pitre va s'occuper de trouver une activité pour combler ce besoin. Les activités parascolaires vont commencer en octobre.
16. Informations de la direction:
 - 16.1. Travaux
 - 16.1.1. Ce point a déjà été traité au point 9.1
 - 16.2. Comité parents-enseignants
 - 16.2.1. *De nouveaux projets sont en élaboration.*
 - 16.3. Clientèle
 - 16.3.1. Il y a 688 élèves cette année dans notre école.
17. Questions diverses
 - 17.1. Brault et Bouthillier : Mme Bordeleau a remarqué qu'il y avait un différentiel de prix selon que l'on achète le matériel scolaire la semaine du 22-28 juin

(plein tarif) ou plus tard (réduction des prix). Une rétroaction a été faite par M. Guillaume Smith-Desbiens auprès du fournisseur.

- 17.2. Google Éducation : le formulaire de consentement a été mise à jour par la CSMB et reflète que le nom de l'enfant n'apparaît pas dans l'adresse courriel.
 - 17.3. EHDAA : Mme Caroline Chartrand mentionne l'invitation pour une réunion le 3 octobre à 19 :00 pour former un comité EHDAA à la CSMB.
 - 17.4. M. Young, s'exprime sur une belle initiative d'activité de danse organisé par un enseignant d'éducation physique. Il y a eu 94 enfants intéressés et qui ont fait l'audition. 28 enfants ont été retenus. On se demande si un tirage au sort serait plus équitable à l'avenir.
18. Prochaine rencontre : Lundi 5 novembre 2018
- 18.1. Levée de l'assemblée à 20h45 sur proposition de M Jeremie Palbois-Martineau et appuyé par Mme Andreanne Borduas.